VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Péremptoire à l'Encan

Du Contenu entier de la

"VIENNA MODEL BAKERY, Limited"

Comprenant un grand assortiment de plateaux pour candies et gâteaux, en cuivre, acier, ferblanc et fer, usten-iles pour mêler la pâte et le candie, crémailliere pour gâteaux, bols tamis, chaudières en cuivre et en fer, poêles, assiettes à tourtes, chauffeur pour eau et de nombreux autres articles utiles et indispensables et outils faisant partie de ce genre d'affaire.

Aussi un dynamo électrique de la force de 15 chevaux, "Mather Electric Co. Manchester".

Arbres moteur et Poulies, Installations électriques, Evantails, Meubles de Bureau et Divers. Et quatre wagons à 2chevaux.

Trois wagons à un cheval.

Dans l'affaire de la Liquidation de la Vienna Model Bakery Limited.

No 56,675—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

PAR PAUL & GURLEY, — Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI le 14 août 1901, à 11 heures A. M., sur les lieux No 335 rue Decatur en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, daté le 20 juillet 1901, dans l'affaire de la liquidation de la "Vienna Model Bakery, Limited", il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Le contenu en entier dudit établissement, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Saunders & Gurley. Fred. C. Marx, avocats pour la plaignante.

2 août—2 4 11 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix du Premier District.

Le joli cottage et résidence en bois à un étage et mansarde No 817 rue Girod, près de Carondelet.

Succession de Gus T. McCune,

No 65,306—Cour Civile de District pour la la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur—Bureau 727 rue Commune—MARDI, 13 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon Geo H. Théard, juge de la dite Cour, Division E maintenant absent en congé, daté le 8 juillet 1901, in re et pour le compte de la succession de Gus T. McCune, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent et tous les droits, voies et priviléges y appartenant, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Girod, Carondelet, Lafayette et Baronne, désigné comme lot No 21, dans l'îlet No 233, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent du grand cottage simple en bois à un étage avec mansarde confortablement distribué, No 817 rue Girod, près de la rue Carondelet, contenant vestibule, galerie sur le devant et sur les côtés 10 à 12 chambres, chambre à bain, deux citernes hangar dans le fond et sur le côté, gaz, hydrant, et banquette en Schilllinger, cour pavée et dans son ensemble excessivement confortable dans une localité centrale, et à portée de toutes les commodités.

Conditions Comptant—Acte de vente et les timbres des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant Wynne Rogers, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1901, un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

14 juil—14 21 28—août 4 11 13

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jayme Magi.

No 59,123 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Partage parmi les héritiers. Vente de la propriété No 1120 rue Ursulines et lot vacant contigu à cela.

VENTE A 11 HEURES, A. M.

Moi, Auguste Huard, un encanteur dûment licencié de cette ville, conformément à un jugement rendu dans cette affaire, le 9 janvier 1901, et signé le 15 janvier 1901, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, et en vertu d'un ordre sur une motion daté le 10 juillet 1901, aussi rendu dans cette affaire, je vendrai à l'encan MERCREDI, le 28 août 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido en cette ville la ci-après décrite propriété foncière à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages à cela appartenant, ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, St Claude, Remparts et St Philippe, ledit lot est désigné par le No 24 et mesurant 30 pieds de face à la rue Ursulines, sur 122 pieds de profondeur plus ou moins.

2° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et îlet, et contigu à la propriété ci-dessus décrite à côté de la rue Remparts et mesurant (3) trois pieds de face sur la rue Ursulines par soixante (60) pieds de profondeur plus ou moins, étant la même propriété acquise par le dit défunt Jayme Magi, par achat de M. A. et P. G. Larasseur d'après un acte passé pardevant A. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 17 septembre 1878, enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, dans le Livre 109, folio 627.

3° Un autre certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et désigné comme une partie du lot No Trois (3) sur un plan de L. Surgi, ancien voyer de l'ancienne municipalité No Un de cette ville et ladite portion de terre mesurant, en mesure américaine, 35' 2" 5"' de face à la rue Ursulines sur 65' 3" 2"' de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le défunt Jayme Magi, par achat de Pierre Leblanc, d'après l'acte de vente passé pardevant John G. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 13 janvier 1881, enregistré dans le bureau des transferts de cette ville dans le livre, 113 folio 593.

Les dites ventes devant être effectuées à l'enchère publique par moi, ledit encanteur, d'après les ci-après termes et conditions, à savoir: un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur datés à la date de l'adjudication et portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement garantis par lien ou privilége de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, et le 5 pour cent honoraire d'avocats, clause en cas de procès pour enforcer le paiement des billets, les transfers de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, etc.

L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1901, en plus et au-dessus de son enchère et devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et de payer tous les timbres du revenu devant être apposés à l'acte de vente.

Actes de vente devant être passés pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD,
Encanteur indépendant.

G. V. Soniat, Louis P. Bryant, Hy Chiapella, Chas. J. Théard, avocats.

Voyez les plans à la Bourse.

28 juil—28—août 4 11 18 25 28

Charter Oak Stove and Range Co. etals. vs Henry Rice & Son et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,822 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Fuchs, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

30 juil—30—août 3 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de grandes propriétés de valeur améliorées du Deuxième District, portant les numéros municipaux 2631, 2633, 2635 et 2637 rue St-Pierre,

(Entre les rues Dorgenois et Broad.
(Lots faisant aussi face à la rue Orléans.)

Herman A. Wulff vs Adolphe C. G. Dupuis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,253—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 août 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges et avantages là dessus y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 338, borné par les rues Orléans, St Pierre, Dorgenois et Broad désignés comme lots Nos 7 et 8, sur un plan fait par Gasfaing & Celles, architectes, le 20 mars 1866, et déposé en l'étude de A. G. Bienvenue, ancien notaire en cette ville, comme plan No 50, et mesurant chacun d'après ledit lot, trente et un pieds, 8 pouces et quatre lignes de face à la rue St Pierre, la même façade sur la rue Orléans, et courant de la rue Orléans à la rue St Pierre, une distance de cent quatorze pieds, un pouce, deux lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Burk, Walshe & Buck, avocats pour le plaignant.

6 juil—6 12 19 26—août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de bureau, mappes rares et de valeur, plans, dossiers, etc.

Aussi un coffre fort en fer

Annie Williams vs New Orleans Abstract Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,990—En vertu d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 12 août 1901, à l'heure ci-dessous mentionnée de la propriété ci-après décrite, savoir:

I. A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, à 10.30 heures A. M.

Un lot de meubles de bureau, mappes, dossiers et plans de la ville de Jefferson, transferts, extraits, index, memorandums et livres, papiers, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

II. A la bâtisse du Temple Maçonnique, à l'encoignure des rues St Charles et Perdido, dans le bureau ou la chambre No 8, à midi,

Un grand coffre fort en fer

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel et Hart, avocats pour la plaignante.

1er août—1 7 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand îlet de terre de valeur.

Borné par les rues CANAL, CLEVELAND, (anciennement GASQUET,) CORTEZ et SCOTT.

Avec toutes les bâtisses et améliorations connues comme Nos 3400, 3402, 3408 rue du Canal et 133 rue Cortez, Etc., Etc.

Mme Lydia B. Taft vs Pierre Donnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,089—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain îlet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Canal, Cleveland, (anciennement Gasquet), Cortez et Scott, et mesurant trois cent dix-neuf pieds huit pouces et deux lignes de face sur chacune des rues Canal et Cleveland et trois cent dix-neuf pieds six pouces et six lignes sur chacune des rues Cortez et Scott.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.

5 juil—5 12 19 21—août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une grande portion de terre de valeur, formant l'encoignure des avenues St Charles et Nashville, dans le Parc Rosa.

Maurice Stern vs Albert Bloom.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,293—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes dépendances y appartenant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues St Charles et Nashville et les rues St Patrick et State, "Rosa Park", traversant ledit îlet de l'avenue St Charles à la rue St Patrick, désigné comme lot No cinq, sur un plan fait par Hunter Stewart, ingénieur civil, daté le 28 juin 1892, une copie duquel est annexé à un acte de vente par J. M. Bonner, passé pardevant J. C. Wenck, notaire, le 27 mars 1893.

D'après lequel dit devis ledit lot est contigu au lot No quatre et mesure soixante dix huit pieds de face à l'avenue St Charles, soixante quinze pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue State de cent soixante treize pieds neuf pouces, et une profondeur et face à l'avenue Nashville de cent quatre vingt douze pieds quatre pouces, formant l'encoignure des avenues St Charles et Nashville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Denegre, Blair & Denegre, avocats pour le plaignant.

6 juil—6 12 19 26—août 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Portant le No municipal 2018 rue Robertson entre les rues Union et Français.

Joseph Sinai vs John Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,314—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, etc., avec les bâtisses, droits, voies, etc., qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Union (maintenant Touro), Girod (maintenant Villeré) et Français, désignée par la lettre A, et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Clegget Quintero, avocats pour le plaignant.

13 juil—13 19 26—août 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande portion de terre de valeur améliorée du Sixième District.

Formant l'encoignure des avenues St Charles et Henry Clay (maintenant Palmer).

Terrain élevé. Quartier aristocratique. Terrain mesurant 157 de face à l'avenue St Charles et 220 de face à l'avenue Henry Clay (maintenant Palmer).

Mme Adele McC Flower vs John L Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65,418—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviléges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, la rue St Patrick, l'avenue Henry Clay et l'avenue State, étant l'îlet No 80, et mesurant cent cinquante sept pieds de face à l'avenue St Charles, deux cent vingt pieds de face à l'avenue Henry Clay, deux cent cinquante cinq pieds de profondeur sur la ligne vers l'avenue State et cent cinquante pieds sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Fenner, Henderson et Fenner, avocats pour la plaignante.

20 juil—26—août 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Formant l'encoignure des rues Miro et Kerlerec,

Connue comme No 1440 rue N. Miro.

Germania Savings Bank of New Orleans vs Mlle Georgette Ball.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 65,204—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Miro, Tonti, Kerlerec et Columbus, et mesurant (dite portion) quatre-vingt six pieds de face à la rue Miro sur une profondeur et façade sur la rue Kerlerec de soixante-neuf pieds neuf pouces, de là trente-et-un pieds et deux lignes sur une ligne courant parallèle à la rue Miro, de la rue Kerlerec vers la rue Columbus, de là une seconde profondeur de soixante-quinze pieds six pouces à la ligne du fond courant obliquement et ayant cinquante-cinq pieds neuf pouces et sept lignes, et de là cent trente-cinq pieds trois pouces et six lignes à l'endroit où cela commence sur la rue Miro, le tout d'après un devis annexé à un acte de vente passé pardevant Félix J. Dreyfous, le 20 juin 1895. Enr. C. B. fo. 503.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe et Buck, avocats pour la plaignante.

6 juil—6 12 19 26—août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les vieux numéros municipaux 141 et 143 rue St-André, entre les rues Laurel et Annonciation.

Ephraim Rosenberg vs Mme Elisabeth Phillips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 65,450—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 août 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé, se trouvant et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Annonciation, Laurel et Ste-Marie, désigné par le No deux; ledit lot mesurant trente-cinq pieds dix pouces de face à la rue St-André sur une profondeur de quatre-vingt-treize pieds six pouces et six lignes entre lignes parallèles d'après un plan fait par messieurs Pillié et Depouilly, architectes, daté le 15 décembre 1804 et déposé pour référence en l'étude de Octave Morel, notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, les bâtisses et améliorations là-dessus connu comme le local vieux Nos 141 et 143 rue St André.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

26 juil—26—août 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété d'une grande étendue et de valeur du Deuxième District.

Portant le No Municipal 1129 rue Broad entre les rues Bellechasse et Live Oak ou (Orchid.)

William G. Vincent vs Laura O. Lettan, femme de J. B. G. Arnoult.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,340—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et priviléges, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 350, borné par les rues Broad, Bellechasse, Septième et Live Oak ou Orchid (la rue des Ursulines formant aussi partie des limites), lesdits lots de terre sont désignés par les lettres A B et C, sur un devis dressé par George de Armas, député voyer de ville, le 5 avril 1897 et attaché pour référence à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire, le 13 avril 1897 et mesurant d'après ledit devis comme suit: le lot A, trente deux pieds de face à la rue Broad sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot B, vingt sept pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Broad sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et lot C à vingt deux pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Broad sur une profondeur de cent pieds sur la ligne de côté du lot B, et cent deux pieds trois pouces sur la ligne de côté du lot D, et vingt deux pieds quatre pouces et deux lignes de largeur dans le fond; les dits lots étant formés du tout des lots Nos quatre et cinq, une plus grande portion du lot No 6 et une petite portion triangulaire dans le fond du lot No dix-sept du plan de A. de Armas, député voyer de ville, daté le 27 octobre 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dufour et Dufour, avocats pour le plaignant.

14 juil—14 15 19 26—août 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District

Rue Baronne, entre les rues Jersey et St André (la rue la plus proche étant la rue Brainard).

Isaac H. Hoffman vs Succession de A. Downey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 65,497—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Baronne, Joséphine, Brainard et St André et désignés par les numéros Cinq et Six, lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent comme suit: Lot numéro Cinq mesure trente deux pieds cinq pouces de face à la rue Baronne sur cent trente six pieds deux pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Joséphine, et cent trente-deux pieds et six pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro Six et trente deux pieds quatre pouces de largeur sur la ligne du fond, et lot numéro Six mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Baronne sur cent trente-deux pieds, onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro cinq, cent trente-un pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté de et vers la rue St André et trente deux pieds quatre pouces de largeur sur la ligne du fond. Le tout conformément à un plan fait par John F. Braun, voyer et architecte, daté le 9 mars 1876, lesdits lots étant les mêmes lots qui sont désignés par les numéros Huit et Neuf sur un certain plan par L. H. Pillié, voyer, daté le 30 mai 1859 et annexé à un acte passé dans le Bureau de D. I. Ricards, anciennement notaire, sous la date du 5 décembre 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James J. McLaughlin, avocat pour le plaignant.

2 août—2 9 16 23 30—sept 5

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George Dewhirst.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,558—Division B — Attendu que Susan A. Manders, veuve de George Dewhirst, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Dewhirst décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Jos T. Walton, avocat.

2 août—1 f

Succession de Henry Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65,555, Division B.—Attendu que Mme Mary Meyer, veuve en premier mariage de Henry Meyer et en second mariage de Henry Bloomes, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Meyer, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
Greffier.

H. M. Ansley, avocat.

2 août—2 6 11

ANNONCES JUDICIAIRES

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

VENTE PAR LE CONSTABLE

Peter Rando vs Sam'l J. K. Johnstone.

PREMIERE COURT DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 5,920—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 6me jour d'août 1901, à 11 heures a. m., les propriétés ci-après décrites, à savoir: Un piano et tabouret, un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

28 juil—28—août 1 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le numéro municipal 1926 rue Deuxième entre les rues Dryades et St Denis

John F. Colligan vs Mlle Mary E. Finerty

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 65,428.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 273 borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St Denis, désigné comme lot No vingt-deux et mesurant en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue Deuxième sur cent douze pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Puig, avocat pour le plaignant.

2 août— 2 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 2130 avenue Peters, entre les rues Sud Liberté et Howard.

Henry Mayer vs Lydia A. Dunbar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,415—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Une certaine portion ou lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviléges et dépendances y appartenant situés dans le Sixième District de cette ville, (autrefois dans la ville et paroisse de Jefferson ou cet Etat) dans cette partie communément appelée Rickerville et dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, Sud Liberté, autrefois Green, et Howard, autrefois St-George, lequel dit lot ou portion de terre est situé sur ladite avenue Peters à une distance d'à peu près (210) deux cent dix pieds de l'encoignure de ladite avenue Peters et la rue Sud Liberté, autrefois Green, et d'à peu près soixante-deux pieds sept pouces cinq lignes de l'encoignure de l'avenue Peters et la même mesure en mesure américaine trente pieds de face à ladite avenue Peters sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.

2 août—2 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Sur la rue Première, entre les rues Fulton et Rousseau (la rue du fond étant la rue Soraparu).

Herman H. Blanke vs Louis Kallar et John Hohn, son époux pour la représenter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,440—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 46, borné par les rues Fulton, Rousseau, Première et Soraparu, ledit îlet étant aussi désigné par le No 14 du Faubourg Livaudais et par le No 20 de la ville de Lafayette, d'après un plan fait par Hugh Grant, voyer, daté le 2 février 1844, et déposé au bureau de L. R. Kenney, alors notaire dans la Paroisse Jefferson. Trois lots de terre en ceci transférés sont désignés par les numéros quatre vingt dix sept, cent et cent un, sont contigus, et mesurent chacun trente trois pieds deux pouces de face à la rue Première sur cent quatre vingt trois pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfus, avocat pour le plaignant.

2 août—2 9 16 23 30—sept 5

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Feliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810—Cour de Circuit des Etats Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Mary McCabe épouse de Peter Strehle, pour forclore l'hypothèque etc.

EN vertu de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, rendu dans la cause ci-dessus intitulée sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par le décret, je procéderai à vendre aux enchères publiques à la Maison de Cour de la Cour Civile de District et Paroisse d'Orléans à l'entrée sur l'allée St Antoine, en la ville de la Nouvelle Orléans, le MARDI, le 20me jour d'août 1901, à midi, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre situé en la ville de McDonoghville, paroisse de Jefferson, Louisiane, désigné par le numéro 2, dans l'îlet No 83 borné par les rues Perlander, Monroe, Madison et Anson, ladite portion de terre mesurant 34 pieds 3 pouces 3 2/7 lignes de face à la rue Madison, et courant dans le fond 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Ladite propriété est bornée dans le fond par la propriété de Louis McCabe, le lot No 5, dans le haut par lot No 3 et dans le bas par le lot No 1 la propriété de Mme Johanna McCabe.

2° Un autre lot de terre situé dans le même îlet, désigné par le numéro 9, mesurant 60 pieds de face à la rue Anson et courant en arrière une distance de 120 pieds entre lignes égales et parallèles (le tout duquel apparaîtra plus en plein en se référant à un devis annexé à un acte de vente pardevant L. L. Langridge, 21 juillet 1891) ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges et avantages qui y appartiennent.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,
Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.

14 juil—14 21 28—août 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Feliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810—Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Joseph Catalanotte, pour forclore l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le district Est de la Louisiane rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Maison de Cour de la Cour civile de District Paroisse d'Orléans, à l'entrée de cela sur l'allée St Antoine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, le 20me jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans, situé dans le Troisième District de ladite ville, dans l'îlet No 140, borné par les rues Chartres, Port, St-Ferdinand et Architects, désigné par le No 1, sur un plan dressé par L. H. Pilié, député-voyer de ville, daté le 16 décembre 1846, déposé en l'étude de L. Boudousquié, l'ancien notaire en la dite ville, lequel dit lot formant l'encoignure des rues Chartres et Port, et mesurant 28 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Chartres et s'étendant sur la rue Port 128 pieds 1 pouce et 3 lignes à la rue Architects, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, priviléges, servitudes et avantages y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,
Maître spécial des requêtes en chancellerie.

20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810 Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre George M. Cogan pour forclore l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret je procéderai de vendre à l'enchère publique à la maison de cour de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à son entrée sur l'allée St-Antoine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, le vingtième jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Villeré, Séguin et Bartholomew, désigné comme lot No huit, sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur, le 1er novembre 1865, et annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 15 décembre 1865, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, 35 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Patterson sur une profondeur de 113 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la dite ligne le séparant du lot No 7, et 112 pieds 10 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne de côté, et 33 pieds 2 pouces et 1 ligne dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,
Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.

20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

AUDITORIUM HOTEL,

Avenue Michigan et rue Congrès,

CHICAGO.

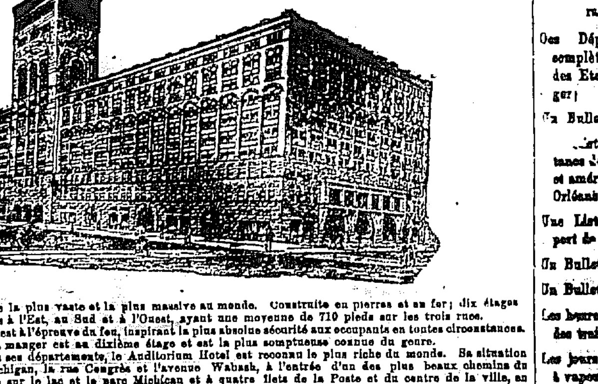

La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer; dix étages ouvertures à l'Est, au Sud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues.

Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances.

La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre.

Dans tous ses départements, le Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'avenue Wabash, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant vue sur le lac et le parc Michigan et à quatre îlets de la Poste et du centre de la ville, en font assurément un hôtel hors de pair.

L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au rez-de-chaussée.

Auditorium Hotel Company.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	[illegible]
Six mois	[illegible]
Quatre mois	[illegible]

On s'abonne à la [illegible] les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

[illegible]